Vers le BAC



Comment l'État agit-il sur l'activité économique ?

MISE EN SITUATION

Vous réalisez votre période de formation en milieu professionnel à l'accueil de l'association Entr'aide qui accompagne les personnes les plus démunies dans leurs démarches administratives. Mme Haddad, la présidente de l'association, doit présenter chaque année, lors du conseil d'administration, une synthèse sur la pauvreté en France et sur la réduction des inégalités. Pour l'aider, elle vous demande de réaliser une étude sur le système de redistribution en France. Elle vous confie différents documents pour préparer ce dossier et répondre ainsi à la question :



La politique de redistribution de l'État réduit-elle les inégalités ?

Partie 1 Exploitation des documents

Afin de préparer l'étude demandée par Mme Haddad, étudiez les DOCS. 1 À 4 et répondez aux questions suivantes.

- 1. À l'aide de vos connaissances, repérez les idées principales des DOCS. 2 ET 3, en recopiant le tableau de l'annexe 1 p. 275.
- 2. À l'aide des documents et de vos connaissances, répondez sur votre copie aux questions suivantes :
 - 2.1. Quel est l'objectif de la politique de redistribution en France?
 - 2.2. Expliquez comment fonctionne le système de redistribution en France et la stratégie de lutte contre la pauvreté mise en place par l'État.
- 3. Sur votre copie, résumez en 8 à 10 lignes les idées principales du DOC. 4.

Partie 2 Écrit structuré

À l'aide de vos connaissances et du dossier joint, vous rédigerez une réponse structurée et argumentée (en suivant le plan proposé ci-dessous) à la question posée par Mme Haddad :

La politique de redistribution de l'État réduit-elle les inégalités ?

Dans une introduction, présenter la problématique, expliciter ses concepts essentiels et annoncer le plan.

- 1. La politique de redistribution en France
 - a. L'objectif et le fonctionnement de la politique de redistribution
 - Les différentes prestations sociales
- 2. Les résultats de la politique de redistribution
 - a. L'évolution depuis dix ans
 - b. Les engagements de l'État

Dans une conclusion, vous répondrez de manière synthétique à la problématique.

Les prestations sociales sont des dépenses effectuées pour couvrir les individus et/ou les ménages face aux divers **risques sociaux**. Ces prestations sont « **en espèces** » quand elles correspondent à des compléments (allocations familiales) ou des remplacements de revenus (indemnisation du chômage, pensions de retraite). Elles sont « **en nature** » [...] quand elles couvrent des frais engagés (médicaments) ou quand elles sont versées directement à des services (hôpitaux par exemple). L'ensemble de ces dépenses représente plus de 700 milliards d'euros, près de **33 % du PIB** [en 2021].

secu-jeunes.fr.

DOC 2 Les 5 engagements de la stratégie pauvreté de l'État en France

La stratégie pauvreté est axée autour de 5 engagements :

Engagement n° 1 : L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté.

Engagement n° 2 : Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants.

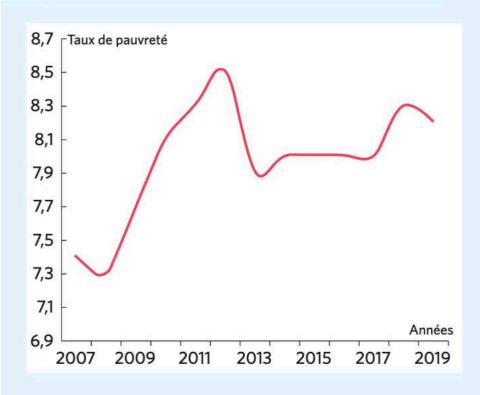
Engagement n° 3 : Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes.

Engagement n° 4 : Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité.

Engagement n° 5 : Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

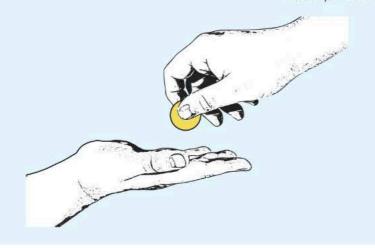
solidarites-sante.gouv.fr

DOC 3 Évolution du taux de pauvreté en France, en %



Le taux de pauvreté remonte en France depuis le début des années 2000. En 15 ans (de 2004 à 2019) le taux de pauvreté a progressé de 7 % à 8, 2 % au seuil situé à 50 % du niveau de vie médian (revenu moyen).

Insee, 2020.



DOC 4 De plus en plus de pauvres en France

La France comptait en 2018 quelque 9, 3 millions de personnes considérées comme pauvres, soit 14, 8 % de la population [...]. Ces personnes pauvres, au sens statistique du terme, vivaient avec moins de 1 063 euros par mois pour une personne seule, seuil qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population. Le niveau de vie médian s'élevait en 2018 à 21 250 euros annuels, [...] soit 1 771 euros par mois. [...]

L'écart entre les plus aisés et plus pauvres augmente

En 2018, les inégalités de niveau de vie ont également augmenté entre les ménages les plus aisés et les plus pauvres. Les plus aisés ont notamment bénéficié de la progression des revenus du patrimoine, liée à la forte hausse des dividendes, tandis que les moins aisés ont été affectés, outre la baisse des allocations logement, par la réforme de certaines prestations familiales.

De manière logique, le risque d'être pauvre dépend beaucoup du statut d'activité : en 2018, 37, 8 % des chômeurs étaient statistiquement pauvres, contre 8, 4 % des personnes en emploi, des proportions similaires à 2017.

bfmtv.com, 9 septembre 2020.